

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNAMTS
Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : SSAX1830106X

Direction déléguée aux opérations.

Direction déléguée des finances et de la comptabilité.

Secrétariat général.

Le directeur général, M. Nicolas REVEL, abroge sa signature à des agents de la caisse dans les conditions et limites fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLÉGUÉE AUX OPÉRATIONS (DDO)

DIRECTION DES MAÎTRISES D'OUVRAGE MÉTIER (DMOA)

DÉPARTEMENT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PRODUCTION (DMOP)

Mme Dominique LARROQUE

Décision du 12 novembre 2017

La délégation de signature accordée à Mme Dominique LARROQUE par décision du 17 novembre 2014 est abrogée au 12 novembre 2017 au soir.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé: Nicolas REVEL, directeur général.

DIRECTION DÉLÉGUÉE DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ (DDFC)

DÉPARTEMENT CONTRÔLE RÉGULATION RECETTE (DC2R)

M. Patrick TROALEN

Décision du 31 décembre 2017

La délégation de signature accordée à M. Patrick TROALEN par décision du 1^{er} décembre 2016 est abrogée au 31 décembre 2017 au soir.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé: Nicolas REVEL, directeur général.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

DIRECTION DE LA GESTION DES MOYENS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (DGMET)

MISSION GESTION IMMOBILIÈRE ET ASSURANCES (MGIA)

M. Pascal DEVOUCOUX

Décision du 30 avril 2017

La délégation de signature accordée à M. Pascal DEVOUCOUX par décision du 17 novembre 2014 est abrogée au 30 avril 2017 au soir.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé: Nicolas REVEL, directeur général.

CNAM
Caisse nationale de l'assurance maladie

Délégation de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie

Direction déléguée des finances et de la comptabilité.
Secrétariat général.

Le directeur général, M. Nicolas REVEL, délègue et abroge sa signature à des agents de la caisse dans les conditions et limites fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLEGUÉE DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ (DDFC)

DÉPARTEMENT CONTRÔLE RÉGULATION RECETTE (DC2R)

M. Didier JOANNIDIS

Décision du 1^{er} janvier 2018

Délégation de signature est accordée à M. Didier JOANNIDIS, adjoint au responsable du département contrôle régulation recette, DDFC/DC2R, pour signer :

- la recette des systèmes d'information dont la Caisse nationale d'assurance maladie est maîtresse d'ouvrage ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées pour le compte du département concerné.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé: Nicolas REVEL, directeur général.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

DIRECTION DE LA GESTION DES MOYENS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (DGMET)

M. Patrick BESSEY

Décision du 28 février 2018

La délégation de signature accordée à M. Patrick BESSEY par décision du 10 février 2015 est abrogée au 28 février 2018 au soir.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé: Nicolas REVEL, directeur général.